



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 02 JUILLET 2024

CONVOCATION

Date : 17/06/2024

Envoi le : 26/06/2024

Publication le : 26/06/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 juillet à 19h00 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29

Présents : 21

Absents : 08

Pouvoirs : 06

Votants : 27

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Odile RITOURET, Danièle HOUDU, Sylviane FORTUN, Christine MÉNORET

Messieurs Alain SELLIER, Michel HIRTZ, Gilles FERRAND,

Conseillers municipaux :

Mesdames Danielle PLOQUIN, Sophie BORÉ, Claire CARTIER, Hélène ODENT, Aurélie LERICHE, Florence MÉTIVIER,

Messieurs Jean-Marc CHATEAU, Pascal ARRAGAIN, Xavier BINET, Antoine MAQUIN, Mikaël TOST, François BOUGAULT, Erick MORCHOISNE.

Absents excusés :

Madame Renata MOREIRA ROCHA,

Messieurs Eric VERHILLE, Daniel PERRICHOT, Olivier DOUSSET, Yoan LAFAUX, Eric GUILMET

Absents :

Madame Lyn FAIPOUX,

Monsieur Pascal NOYAU,

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Eric VERHILLE avait donné pouvoir à Monsieur Antoine MAQUIN.

Monsieur Daniel PERRICHOT avait donné pouvoir à Monsieur Pascal ARRAGAIN.

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Monsieur Alain SELLIER.

Madame Renata MOREIRA ROCHA avait donné pouvoir à Madame Odile RITOURET.

Monsieur Yoan LAFAUX avait donné pouvoir à Monsieur Mikaël TOST.

Monsieur Eric GUILMET avait donné pouvoir à Monsieur Bertrand RITOURET.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN.



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 037-213701394-20240702-DEL_02072024_04-DE



DEL N°02/07/2024-04 DEMANDE D'ATTRIBUTION DU FONDS DE CONCOURS « FONDS VERT 2 (2024/2025) » TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que lors de sa séance du 25 mars 2024, le Conseil Métropolitain a approuvé la création et l'attribution d'un fonds de concours dénommé « Fonds vert 2 Tours Métropole Val de Loire » pour soutenir les projets d'investissement des communes membres de la Métropole en termes de performance environnementale, d'adaptation du territoire au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie.

Ce fonds de concours s'inscrit dans la continuité de celui créé en juin 2023.

D'un montant global de 5 000 000 €, ce fonds est réparti entre les communes au prorata de la population INSEE au 1^{er} janvier 2024 avec des montants arrondis à l'euro.

C'est ainsi que pour notre commune une enveloppe maximum de 86 172 € est allouée.

L'objet de la délibération de ce jour est de solliciter une première partie de ce fonds de concours dans le cadre notamment du remplacement de l'éclairage public des deux équipements sportifs que sont le stade des Varennes et les courts de tennis.

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il convient de revoir les éclairages extérieurs de la gendarmerie.

Coût estimatif de la dépense : 85 099 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE :

➤ Le projet de remplacement de l'éclairage public de deux équipements sportifs, à savoir le stade des Varennes et les courts de tennis.

➤ Le projet de remplacement de l'ensemble des éclairages de la gendarmerie.

APPROUVE les plans de financement tels exposés ci-dessous :

➤ Pour le projet de l'éclairage public de deux équipements sportifs :

DÉPENSES HT		RECETTES	
STADE DES VARENNES	40 080 €	FONDS VERT 2	31 320 €
		TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE (50%)	
COURTS DE TENNIS	22 560 €	AUTOFINANCEMENT	31 320 €
	TOTAL : 62 640 €		TOTAL : 62 640 €

➤ Pour le projet de remplacement de l'ensemble des éclairages extérieurs de la gendarmerie :

DÉPENSES HT		RECETTES	
REPLACEEMNT ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR GENDARMERIE	24 549 €	FONDS VERT 2	12 274.50 €
		TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE (50%)	
		AUTOFINANCEMENT	12 274.50 €
	TOTAL : 24 549 €		TOTAL : 24 549 €

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 037-213701394-20240702-DEL_02072024_04-DE



SOLLICITE TOURS MÉTROPOLÉ VAL DE LOIRE dans le cadre de la mise en place du « Fonds Vert 2 (2024/2025) » en vue de l'attribution d'une aide d'un montant de 43 594.50 € pour les deux projets susvisés.

PRÉCISE que d'autres demandes seront faites pour arriver au montant total de l'aide financière allouée à la commune par Tours Métropole Val de Loire, dans le cadre de ce Fonds Vert 2.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Sylviane FORTUN,
Adjointe au Maire.

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le 05 JUL. 2024

Et sa publication le site internet de la commune le : 05 JUL. 2024

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 037-213701394-20240702-DEL_02072024_04-DE



Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 037-213701394-20240702-DEL_02072024_04-DE

